



Une meilleure santé pour les populations rurales du sud du Népal

Province 5, Népal

L'objectif de ce projet est de fournir une gamme complète de soins de santé de base aux populations des régions les plus reculées de la zone du projet. Nous menons nos opérations dans 18 communes de la province 5. Celle-ci se situe dans la région du Terraï, dans le sud du Népal, directement à la frontière avec l'Inde. Dans cette zone, un quart de la population (un million d'habitants) vit en-dessous du seuil de pauvreté national. Les zones rurales sont fortement touchées par les maladies tropicales négligées (MTN) et présentent un taux élevé de mortalité maternelle et néonatale.

Contexte

Dans les régions rurales et souvent reculées de la zone du projet, la majorité des ménages dépendent de l'agriculture et de travaux rémunérés à la journée. Certes, il existe des hôpitaux et de petits centres de santé. Mais ils manquent cruellement de personnel formé. De plus, l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires est souvent limité, et la disponibilité des services de santé faible. Un terreau fertile pour la propagation de maladies tropicales négligées telles que la lèpre ou les helminthiases. Par conséquent, de nombreuses communes de la zone du projet se trouvent dans des zones à haut risque de MTN. En outre, le taux de mortalité maternelle et néonatale est très élevé dans la zone du projet. Cela découle notamment de la prévalence des accouchements à domicile (45 pour cent au Népal) et des complications non détectées durant la grossesse en raison de la négligence des examens prénatals. Sans compter que les jeunes mères renoncent souvent aux services de soins au début de la période post-partum. Enfin, l'accès limité à l'eau potable et aux installations sanitaires entraîne un risque important d'infections chez les nouveau-nés.

Pour aggraver le tout, en moyenne une femme enceinte sur trois est atteinte d'une maladie parasitaire. Ce type de maladies peut causer de graves complications durant la grossesse, telles que d'importantes pertes de sang. En outre, les helminthiases peuvent entraîner un retardement du développement physique et cognitif, et augmenter le risque d'infections. Un autre axe central du projet concerne les personnes en situation de handicap. Dans la zone du projet, plusieurs milliers de personnes sont atteintes de handicaps, notamment causés par diverses maladies tropicales négligées. Souvent, les structures de santé ne sont pas équipées du matériel nécessaire, tel que des fauteuils roulants ou des béquilles, ou celui-ci ne permet pas de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. En outre, les personnes atteintes d'un handicap lié à une MTN souffrent souvent de stigmatisations et d'exclusion sociale.

Projet

Grâce à sa coopération dans le cadre de projets antérieurs, FAIRMED bénéficie de la confiance du gouvernement et de la population sur place. Dans la zone du projet, nous avons déjà mené durant plusieurs années un projet de promotion de la santé maternelle et infantile, et ainsi acquis les compétences nécessaires en la matière. Nous combinons désormais ces connaissances avec l'expérience accumulée au cours des soixante dernières années dans la lutte contre les maladies tropicales négligées, dont les mères et les nouveau-nés sont les principales victimes.

Pour pouvoir répondre aux nombreux enjeux dans la zone du projet, nous adoptons une approche globale. D'une part, nous veillons à ce que les personnes vivant dans les zones les plus reculées de la zone du projet puissent accéder aux services de santé. Pour ce faire, nous construisons notamment des maternités et des avant-postes médicaux pour faciliter la prise en charge des patients. En outre, nous veillons à ce que toutes les structures de santé disposent des équipements dont elles ont besoin et fournissons au personnel des centres de santé les connaissances médicales nécessaires pour assurer une prise en charge adéquate des MTN et des complications durant la grossesse. Nous apprenons également aux communautés à reconnaître les premiers symptômes des maladies tropicales négligées et leur donnons des conseils pour préserver leur propre santé. Le conseil et la formation des élus locaux ainsi que des directeurs de structures de santé constituent également un pilier important du projet. Cela est important car pour la première fois, en raison de la décentralisation au Népal, les communes sont en charge de la planification et de la mise en œuvre des activités de politique médicale sur leur territoire. Cependant, un grand nombre des responsables politiques ne disposent pas des connaissances nécessaires pour réaliser cette tâche difficile.

Objectifs et activités

L'objectif principal de ce projet est de fournir une gamme complète de services de santé de base aux populations de la zone du projet. Pour atteindre cet objectif global, le projet s'articule notamment autour des activités suivantes:

Une meilleure gestion des structures de santé grâce au soutien des responsables locaux

- Formation des directeurs de centres de santé pour leur permettre de mieux planifier et budgétiser leurs activités.

La formation continue du personnel de santé

- Organisation de formations pour le personnel des centres de santé. Cette mesure vise notamment à permettre au personnel soignant de reconnaître les premiers symptômes des MTN et de les soigner efficacement. De plus, nous renforçons les connaissances du personnel en matière d'examen prénatal et postnatal afin de repérer les éventuelles complications à temps.

- Formation des mobilisatrices. Celles-ci sont en charge de la formation des auxiliaires de santé bénévoles, dont une est présente dans chaque village. Ces auxiliaires de santé servent d'interlocutrices privilégiées pour toutes les questions médicales des villageois. Elles dirigent, coordonnent et soutiennent également les groupes d'aide aux mères et aux pères.

L'amélioration et le développement des services de santé de base

- Aménagement et installation de maternités et de cliniques de proximité. Ces cliniques de proximité sont établies dans des territoires reculés où le manque de structures de santé est criant. Elles sont équipées d'infrastructures médicales essentielles pour pouvoir répondre aux besoins de base de la population.
- Soutien des communes dans la planification et la mise en place de services pour les personnes en situation de handicap. Par exemple, il est nécessaire de proposer des soins de physiothérapie dans la zone du projet aux personnes atteintes d'un handicap des suites d'une maladie tropicale négligée.
- Conjointement avec les autorités locales, FAIRMED veille à ce que les structures de santé disposent des médicaments et de l'équipement médical nécessaires, notamment d'appareils de laboratoire.

La Sensibilisation de la population aux thèmes de la santé

- Planification et mise en place de diverses activités de sensibilisation de la population. Nous concevons et distribuons notamment des affiches et des prospectus (sans texte car au Népal, de nombreuses personnes sont analphabètes), et diffusons des messages radio. L'objectif est de modifier les habitudes des habitants dans la zone du projet afin d'améliorer leurs conditions de santé, et d'accroître le recours aux services de santé au sein des communes.
- Coordination et organisation de campagnes de sensibilisation au dépistage précoce et au traitement des MTN.

Bénéficiaires

Au total, le projet bénéficie à 4 800 écoliers, 320 groupes d'aide aux mères, environ 16 000 femmes enceintes et nouveau-nés, 12 600 personnes atteintes de maladies tropicales négligées et 2 500 personnes en situation de handicap des suites d'une MTN. En outre, toutes les personnes vivant dans le secteur du projet profitent indirectement des améliorations apportées aux équipements des centres de santé et des maternités ainsi que de services médicaux renforcés, fournis par un personnel mieux formé. Et environ 24 000 ménages bénéficient indirectement des activités de sensibilisation et de formation continue.

Surveillance

Au sein du bureau de coordination au Népal, l'équipe du projet FAIRMED assure, sous la direction de notre responsable nationale, Nirmala Sharma, la mise en œuvre des activités et rédige un compte-rendu trimestriel ainsi qu'un rapport semestriel sur les progrès accomplis, avec un décompte financier. De plus, tous les trois mois, les collaborateurs du bureau national de FAIRMED au Népal effectuent des visites de suivi. Pendant la durée du projet, les responsables de la mission procèdent également à des visites du projet au moins une fois par an. Nous réalisons une évaluation intermédiaire après la deuxième année du projet et une évaluation finale durant la dernière année du projet.

Pérennité

Dans une atmosphère d'enseignement et de respect mutuels, FAIRMED œuvre de concert avec les autorités locales, le gouvernement et les organisations partenaires, et travaille exclusivement avec des collaborateurs locaux. Il en résulte un large niveau d'acceptation, ce qui permet aux autorités d'assumer la responsabilité de la poursuite des activités une fois le projet achevé. Les mesures suivantes doivent permettre d'assurer la pérennité du projet:

- Promotion de la responsabilité et de la politique de santé: la responsabilisation des structures de santé et du personnel soignant passe par la formation, le suivi régulier et l'autonomisation des responsables de la santé ainsi que des élus locaux. Les centres de santé assurent la promotion et le suivi des structures de santé. L'objectif est de promouvoir la responsabilisation en impliquant la population dans la gestion des structures sanitaires et en élaborant conjointement les objectifs de santé.
- Changement des comportements au sein de la population: le projet encourage l'adoption de comportements bénéfiques pour la santé en procédant à la formation et à des activités de sensibilisation de la population. Par ce biais, nos équipes encouragent les habitants de la zone du projet à renoncer aux pratiques traditionnelles néfastes afin de modifier à long terme les comportements en matière de santé.

Le Budget

Pour la période du projet, de 2019 à 2022, le budget total s'élève à 982 000 francs.

Merci pour l'intérêt que vous accordez à notre travail. FAIRMED est une organisation de développement suisse qui, depuis 1959, s'engage pour la santé des personnes démunies d'Afrique et d'Asie. Grâce au soutien de nos fidèles donatrices et donateurs, aux contributions de fondations ainsi que des legs et des successions, FAIRMED peut offrir aux plus pauvres un accès à des services de santé fondamentaux.

Aarberggasse 29
Case postal
CH-3011 Berne
Téléphone +41 (0)31 311 77 97
info@fairmed.ch
www.fairmed.ch

Compte postal : 30-136-3
IBAN CH59 0900 0000 3000 0136 3

Compte bancaire UBS Berne
IBAN CH54 0023 5235 3197 0501 M

